Allemagne : des migrants accueillis dans le cadre du mécanisme européen de répartition déboutés de l'asile et menacés d'expulsion

09/03/2020 à 21h50



Des dizaines de migrants, originaires du Sénégal, Mali, Nigeria, Niger, Cameroun et de Gambie, se retrouvent aujourd'hui dans l'incertitude en Allemagne, où ils ont été envoyés dans le cadre du mécanisme européen de répartition. Pour beaucoup, leurs demandes d'asile ont été rejetées. […]

Ce mécanisme, auquel seuls les États européens volontaires participent, est censé permettre d'éviter que des bateaux de migrants ne restent bloqués indéfiniment en mer en attendant que des pays acceptent, au cas par cas, de les accueillir. […]

Mais ce sésame ne représente pas la fin du chemin pour les demandeurs d'asile. "Ces personnes ont interprété cette 'invitation' comme la preuve qu'un statut de protection allait leur être conféré", regrette Helen Deffner, membre du Conseil des réfugiés de Basse-Saxe, un organisme qui défend les droits des demandeurs d'asile. Pourtant, ce mécanisme de répartition ne garantit pas l'obtention de l'asile dans les pays

concernés.

Une fois arrivés dans leur pays d'accueil, **les demandeurs d'asile** entrant dans le cadre d'un mécanisme de répartition **restent soumis à la procédure officielle.** […]

"La frustration est énorme"

À Halberstadt, ils sont 33 migrants, originaires du Sénégal, du Mali, du Nigeria, du Niger, du Cameroun et de Gambie, dans le même cas de Kemo. "Autour de moi, les gens ne reçoivent que des réponses négatives de la part des autorités allemandes", se désole-t-il, affirmant vouloir déposer un recours.

Outre les rescapés de l'Ocean Viking, Helen Deffner note la présence dans le pays de plusieurs migrants ayant été recueillis par le navire Sea Watch 3. Pour ces personnes, dont la situation administrative ne se débloque pas, "la frustration est énorme", confie-t-elle. "La plupart viennent du Cameroun, du Ghana et du Sénégal et **ils font maintenant tous l'objet de rapports négatifs.**"

Au mois de **novembre 2019, l'Allemagne avait produit des avis d'expulsion concernant 248000 demandeurs d'asile**, une progression de 5% par rapport à l'année précédente.

infomigrants.net